

du choix des acteurs, des éventuels partenaires associés, exposition de l'action retenue, freins rencontrés et leviers retenus, résultat de l'action),

Sur la base de ces documents, le SRFD émettra un avis sur la candidature de l'établissement puis la transmettra pour le 25 octobre 2018 au Bureau de la Vie Scolaire, Étudiante et de l'Insertion (BVIE) à l'adresse suivante : conf-dger.bvie@educagri.fr.

La DGER, sous format de comité de sélection, sélectionnera ensuite 6 établissements qui bénéficieront d'une enveloppe de 1000 € pour la réalisation d'une courte vidéo de 3 minutes maximum (résolution minimum de 1080p) montrant l'action ou la démarche (réalisée, en cours ou souhaitée). Celle-ci peut avoir lieu sur un des temps de vie de l'établissement ou sur un temps de stage en entreprise. Les établissements sélectionnés s'engagent à réaliser une vidéo accompagnée de la note descriptive à la date mentionnée à l'article 3. Ils pourront bénéficier de l'appui des réseaux « Insertion-égalité des chances » et « handicap », selon le thème choisi.

Les vidéos pourront être projetées au printemps 2019 à la cinémathèque du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et seront également valorisées auprès des établissements de l'enseignement agricole ou de partenaires institutionnels.

3 - Échéancier

- 19 octobre 2018 : Date limite d'envoi du dossier de candidature à l'autorité académique
- 25 octobre 2018 : remontée dossiers par les autorités académiques sur conf-dger.bvie@educagri.fr.
- 7 novembre 2018 : Sélection des 6 établissements par un comité de sélection composé de représentants du CNDEEAP et de la Sous-direction des politiques de formation et d'éducation, et des animatrices nationales des réseaux « insertion-égalités des chances » et « handicap ».
- 26 avril 2019 : Envoi des vidéos et de la note par les établissements (pour toute question technique, contact : edouard.scherrer@agriculture.gouv.fr)

4 - Personnes ressources

- Géraldine COULON, animatrice du réseau « Insertion-Egalité »
geraldine.coulon@educagri.fr
- Clarisse RIGAUT, animatrice du réseau National Handicap
clarisse.rigaut@educagri.fr
- Edouard SCHERRER, chargé de mission culture
edouard.scherrer@educagri.fr

Le Directeur Général

Philippe Vinçon